

BESANÇON

Pas de visa pour Joseph Kollie

Expulsé en février dernier, l'étudiant de la fac de lettres Joseph Kollie n'a pas obtenu le visa de long séjour qu'il avait demandé au consulat de France à Abidjan pour revenir terminer ses études dans

notre pays. Son comité de soutien s'en émeut en soulignant que « *toutes les conditions requises (ressources, autorisation préalable d'inscription, lettres de recommandations, etc.) sont remplies* ».

Une soirée de soutien est programmée le 9 novembre (salle David, 11 rue Battant à Besançon, à 19 h 30) avec plusieurs artistes.

Elle est notamment destinée à financer son séjour à Abidjan. Joseph Kollie, ressortissant du Libéria où la France n'a pas de représentation diplomatique, a dû effectuer ces démarches à plus de 700 km, en Côte d'Ivoire, le pays voisin. L'aller-retour en avion coûte 570 dollars, le visa 2.150 euros...